

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 13 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le TREIZE AVRIL à 20 heures 30,
Le conseil municipal de la Commune de Dolmayrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 avril 2010

En exercice : 15
Présents : 11
POUVOIR : 1
Votants : 12

ETAIENT PRESENTS :

Mr. Michel VAN BOSSTRAETEN Maire, Mr. Philippe BERTRAND, 1^{er} adjoint au Maire, Mr. Vincent LEGO 2^{ème} adjoint au Maire, Mme Martine ROBA 3^{ème} adjointe au Maire, Mr. Bernard RABIN 4^{ème} adjoint au Maire, Mr. Thierry LAPICOREE, Mr. Jean-Pierre MAYER, Mme Delphine OLLIVON, Mr. Serge DOMENGET, Mr. Gilles GROSJEAN, Mr. Alain AUDEVAL.

ABSENTS EXCUSES : Mme Nathalie MORALES, Mme Laure CANTIN, Mme Laure ZAMO,

ABSENT : Mr Thierry BUTIN.

POUVOIR : Mme Laure ZAMO donne pouvoir à Mr Gilles GROSJEAN.

Secrétaire de séance : Madame Delphine OLLIVON.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du procès verbal du 19 mars 2010.
- 2 - Vote du compte administratif 2009.
- 3 - Approbation du compte de gestion 2009.
- 4 - Affectation des résultats de fonctionnement 2009.
- 5 - Vote du budget primitif 2010.
- 6 - Questions diverses.

1 - Approbation du procès verbal du 19 Mars 2010.

Adopté par 9 voix

(Mr. LAPICOREE, Mme ROBA, Mr AUDEVAL étant absents au moment du vote).

2 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL

Réuni sous la Présidence de Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN, ,

(Monsieur Michel VAN BOSSTRAETEN, , ne participe pas au vote)

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2009 et arrête ainsi les comptes:

A l'unanimité,

Investissement.

Dépenses :

Prévus:	111 848.00
Réalisé:	63 235.07
Reste à réaliser :	7 666.00

Recettes :

Prévus:	111 848.00
Réalisé:	36 309.96
Reste à réaliser :	13 755.00

Fonctionnement.

Dépenses :

Prévus:	266 806.00
Réalisé:	182 215.04

Recettes :

Prévus:	266 806.00
Réalisé:	268 307.25

Résultat de clôture.

Investissement déficit:	- 26 925.11
Fonctionnement :	86 092.21
Résultat global :	59 167.10

3 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2009

Il est exposé aux membres du Conseil que le compte de gestion est établi par Monsieur le Trésorier de Sainte Livrade sur Lot à la clôture de l'exercice, le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

L E CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Vote à l'unanimité,

le compte de gestion 2009, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

4 - AFFECTATION DES RESULTATS 2009.

- Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009,
- Constatant que le compte administratif fait apparaître:

1) un excédent de fonctionnement de:	13 113.78
2) un excédent reporté de:	72 978.43
* <u>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de:</u>	86 092.21
1) un déficit d'investissement de:	26 925.11
2) un excédent des restes à réaliser de :	6 089.00
* Soit une besoin de financement de :	20 836.11

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE à l'unanimité,

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2009 comme suit:

* RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2009 : EXCÉDENT	86 092.21
* AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	20 836.11
* RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	65 256.10
* RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	26 925.11

5 -VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 9 voix POUR et 3 ABSTENTIONS

DECIDE le vote des propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2010,

Investissement.

- Dépenses :	125 634.00
- Recettes	125 634.00

Fonctionnement.

- Dépenses :	265 452.00
- Recettes :	265 452.00

QUESTIONS DIVERSES

A/ Cinéma au clair de lune :

Le 3 juillet 2010, « Nuit au Musée II »

Programme :

Pétanque.

Apéritif.

Repas : Poulet grillé.

Film.

B/ Remarques sur l'état du Foyer Rural :

Suite à la manifestation du RAD.

* Sol à nettoyer, problèmes éclats de peinture (scène et portes).